

Info.pl@ine



N° 530 – 17 septembre 2014 – 2 pages

Surveillance limaces si retour des pluies et altises

ACTUALITES CULTURES

COLZA (levée en cours à 4 feuilles pour les semis précoces)

✓ Ravageurs

➤ **Limaces** : le sec actuel a fortement réduit leur activité. Si le retour des pluies se confirme en fin de semaine, anticiper les interventions en particulier sur les sols argileux et/ou préparations motteuses.

➤ **Altises** : augmentation des observations de dégâts cette semaine. Les seuils d'intervention peuvent être ponctuellement atteints selon les situations.

Surveiller en particulier les parcelles proches de repousses de colzas déchaumées pour les préparations de semis de blé.

Stade de sensibilité : de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Seuil d'intervention : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Pas de méthode alternative de substitution.

Produits possibles :

CYTHRINE MAX 0,05 l, MAGEOS MD 0,05 kg, DECIS PROTECH 0,33 l, KARATE ZEON 0,05 l...

Rappel des conditions d'utilisation des insecticides : une hygrométrie > 70 % et absence de vent.

➤ **Pucerons verts** : absence

➤ **Tenthrède de la rave** :

Les 1^{ères} larves sont parfois observées sans pour autant atteindre les seuils d'intervention.

Stade de sensibilité : de la levée à 6 feuilles, mais plus généralement entre 3 et 6 feuilles.

Seuil d'intervention : présences de larves avec dégâts sur au moins ¼ de la surface foliaire.

➤ Pas d'intervention à prévoir à ce jour.



Adulte
(source INRA)



Larve

✓ Désherbage

Sur les derniers semis (parcelles non levées), les conditions sèches posent question sur l'application des herbicides.

- **Si vous avez déjà traité au semis et incorporé la napropamide** (ex : COLZAMID), celle-ci devrait être efficace dès le retour des pluies s'il y a pu avoir une bonne répartition du produit dans le sol.

- **Si vous n'avez pas traité et que vous envisagez un traitement en prélevée** :

↳ pour les produits avec de la clomazone (COLZOR TRIO, CENTIUM 36S, AXTER...), ne pas attendre et intervenir comme prévu car il y a des risques de phytotoxicité sur des grains germés.

↳ pour les produits sans clomazone (NOVALL, SPRINGBOK, SUCCESSOR 600), ces produits offrent plus de liberté d'utilisation et peuvent être appliqués en post-levée précoce (colzas à cotylédons, voire 1 feuille). Il est préférable d'attendre le retour des pluies pour une meilleure efficacité. Néanmoins, pour une bonne efficacité, ces produits doivent aussi être appliqués avant la levée ou en cours de levée des adventices. Le seul risque en cas de fortes précipitations est de ne pas pouvoir revenir assez rapidement sur la parcelle. Le fractionnement du NOVALL (1,5 l en prélevée et 1 l en post-semis précoce) peut être une solution.

✓ Régulateur à l'automne : prévision du risque d'élongation.

Cette intervention est le plus souvent injustifiée, n'envisagez cette possibilité :

- qu'en cas de semis précoce avec une variété sensible à l'élongation automnale,
- ou encore en cas de forte disponibilité en azote (apport organique, accident sur la culture précédente...),
- ou de forte densité (plus de 15 pieds/mètre linéaire ou 50 pieds/m²) : les conditions sèches ont pénalisé le peuplement dans certaines parcelles.

Le risque d'élongation peut être estimé à partir du cumul de températures. Si le colza a reçu plus de 500° C jours (base 5) au 5-10 octobre, le risque d'élongation est présent. A cela s'ajoutent les facteurs précédemment cités (variété, azote disponible, densité).

➤ **Prévision du risque d'élongation (calcul CA77)**, dates estimées pour atteindre 500° C jours (base 5) depuis la levée : (calcul CA77 basée sur données Météo France -relevés et prévisions- jusqu'au 26/9 et moyennes 1991-2013 à partir du 27/9).

	Levée du 25 août	Levée du 5 sept
MELUN	5-6 oct.	24-25 oct.

A ce jour, le risque d'élongation à l'automne, lié au stade 6 feuilles avant le 10 octobre, concerne surtout les levées qui ont lieu avant le 25 août.

➤ Prêtez attention aux variétés sensibles à l'élongation. En cas de fort peuplement ou de forte disponibilité en azote, un régulateur pourrait être nécessaire.

Pour les variétés moyennement sensibles (ARIZONA, ALEXANDER, DK EXENTIEL, DK EXPERTISE, DK EXPRIT, MANZANA, PAMELA...), en cas de fort peuplement **et** de forte disponibilité en azote, un régulateur pourrait être nécessaire.

➤ Les régulateurs sont efficaces s'ils sont appliqués au stade 6-8 feuilles. Suite à ces prévisions, nous confirmerons leur utilité en fonction de l'évolution des températures.

Cet Info.pl@ine est rédigé par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'agriculture. Il synthétise leurs préconisations grandes cultures pour le département de Seine-et-Marne. Il se base sur le BSV Ile-de-France n° 32 du 16 septembre 2014 (www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr) et leurs observations réalisées en début de semaine sur plusieurs parcelles de référence réparties sur tout le département. Attention, il s'agit d'un conseil collectif : nous vous invitons donc à confronter son contenu à votre propre situation et à nous contacter si besoin (01 64 79 30 75).

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine n° 489 à n° 496. Pour plus d'éléments sur la réglementation et les bonnes pratiques agricoles liées à l'utilisation des produits phytosanitaires, voir l'Info.pl@ine n° 479.

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations	ZNT	DAR	DRE	Nbre application maxi
Insecticides colza					
CYTHRINE MAX	Cyperméthrine 500 g/l	20 m	49 j	24 h	2
DECIS PROTECH	Deltaméthrine 15 g/l	20 m	45 j	6 h	4
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/l	20 m	35 j	48 h	3
MAGEOS MD	Alphaméthrine 15%	5 m	21 j	6 h	2
Herbicides colza					
AXTER / DYNAMO	Clomazone 60 g/l + diméthachlore 500 g/l	5 m	100 j	48 h	-
CENTIUM 36S / RUEDA	Clomazone 360 g/l	5 m	90 j	6 h	1
COLZAMID	Napropamide 450 g/l	5 m	-	6 h	1
COLZOR TRIO	Clomazone 30 g/l + diméthachlore 187,5 g/l + napropamide 187,5 g/l	5 m	100 j	48 h	-
NOVALL / RAPSAN TDI	Métazachlore 400 g/l + quinmércac 100 g/l	20 m	3 j	48 h	-
SPRINGBOK	Métazachlore 200 g/l + diméthénamid-p 200 g/l	5 m	3 j	48 h	-
SUCCESSOR 600	Péthoxamide 600 g/l	5 m	BBCH 10 stade cotylédon	48 h	1

L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement

Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine

E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08

avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de

conseil indépendant à l'utilisation de produits phytomédicaments sous le numéro IF01762,

dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

